

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

**Arrêté du 7 juillet 2014 modifiant l'arrêté du 19 février 2013
portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA1413922A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu le code de l'aviation civile, notamment son article D. 424-3 ;
Vu le code des transports ;
Vu l'arrêté du 19 février 2013 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres du conseil médical de l'aéronautique civile fixée par l'arrêté du 19 février 2013 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit : le docteur Pierre-Étienne BERTRAN est nommé membre du conseil médical de l'aéronautique civile, sur proposition du ministre de la défense, en remplacement du docteur Victor MARTEL.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 7 juillet 2014.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aviation civile,
P. GANDIL